

Thunderbird : Mozilla crée une filiale pour son client de messagerie

[Thunderbird](#), projet dont le financement embarrasse la Mozilla Foundation (MoFo) depuis des années, est dorénavant géré par une nouvelle filiale commerciale. Celle-ci est nommée MZLA Technologies Corporation et opère depuis la Californie.

Ce passage de relais « n'aura pas d'impact sur les activités quotidiennes ou les missions » du projet : « Thunderbird restera [un logiciel] libre et open source, avec le même calendrier de publication et les mêmes personnes qui le pilotent », a indiqué l'un de ses responsables, Philipp Kewisch, dans un [billet de blog](#) daté du 28 janvier.

En revanche, une entité commerciale telle que MZLA Technologies aura les coudées franches pour financer le projet au-delà des seuls [dons des utilisateurs](#). Une autre filiale, Mozilla Corporation (MoCo) créée en 2005, se consacrant au [navigateur web Firefox](#).

Monétiser Thunderbird

La fondation Mozilla envisageait [dès 2015](#) de se séparer de son client de messagerie pour concentrer ses efforts sur Firefox. Finalement, en [mai 2017](#), constatant le succès d'appels aux dons pour maintenir le client mail, la MoFo a réaffirmé son intérêt pour Thunderbird, mais à la condition que le projet réduise sa dépendance à la fondation.

C'est dans ce contexte que la société MZLA Technologies a été créée. Il lui revient de coordonner les développements, les financements et la promotion de Thunderbird, dont la plus récente mouture, à ce jour, est la [version 68](#) pour Linux, Windows ou macOS.

« Le passage à MZLA Technologies Corporation apportera au projet Thunderbird plus de flexibilité et d'agilité. Il nous permettra également d'explorer l'offre de produits et services à l'attention de nos utilisateurs, ce qui n'était pas possible avec la Mozilla Foundation », a expliqué Philipp Kewisch. En outre, a ajouté le programmeur, l'initiative permet au projet « de collecter des revenus issus de partenariats et de dons non caritatifs, qui pourront à leur tour être utilisés pour couvrir les coûts de nouveaux produits et services. »